



SUBSTANCE IS  
OUR STRENGTH

#### Contact

SIMONE LAUPER  
SL@FABERCONSULTING.CH  
+41 44 256 1081

#### INFORMATIONS POUR LES MÉDIAS

### **LA ZLECAF REPRÉSENTE UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ POUR LES ASSUREURS AFRICAINS**

**Zurich, 7 septembre 2021 - Selon le Pouls de l'assurance en Afrique 1/2021 sur la "Zone de libre-échange continentale africaine" (ZLECAF) lancé aujourd'hui par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), la ZLECAF créera un marché unique regroupant plus de 1,2 milliard de personnes, avec un produit intérieur brut actuel de plus de 2 500 milliards de dollars américains. La libre circulation des personnes, biens, services et capitaux dans le cadre de la ZLECAF devrait stimuler le commerce intra-africain et renforcer la compétitivité des entreprises africaines. Le secteur africain de l'assurance est optimiste quant à la ZLECAF mais souhaite une intégration réglementaire. Comme par le passé, la 6<sup>e</sup> édition annuelle du Pouls de l'assurance en Afrique, réalisée par Faber Consulting pour le compte de l'OAA, est basée sur une étude de marché minutieuse et des entretiens approfondis avec près de 30 dirigeants représentant des sociétés d'assurance et de réassurance, des intermédiaires, des régulateurs et décideurs politiques opérant en Afrique.**

Jean Baptiste Ntukamazina, Secrétaire Général de l'OAA, déclare : « La ZLECAF a un potentiel considérable pour servir de catalyseur à la transformation de l'économie africaine. Pour que la ZLECAF soit un succès, il faut un commerce panafricain dynamique, qui ne peut prendre racine que dans un environnement socio-politique stable. Le secteur africain de l'assurance est idéalement positionné pour assurer la sécurité, la stabilité économique et financière et permettre le développement des sociétés et des économies en Afrique grâce à son expertise en matière de risques et à ses solutions de transfert de risques. Toutefois, pour jouer ce rôle important, les assureurs africains ont besoin d'une intégration ou d'une harmonisation réglementaire en matière d'assurance. »

### **Le secteur des services est de loin le principal contributeur à la croissance du PIB du continent**

En Afrique, le secteur tertiaire (y compris le secteur de l'assurance) est le principal contributeur au PIB, avec 53 % en 2020. Son poids réel est toutefois bien plus grand, car ce vaste secteur informel n'est pas inclus dans les statistiques. L'Union Africaine attend non seulement une hausse des exportations de services, mais aussi une croissance supplémentaire dans des secteurs fortement dépendants des services, comme l'industrie manufacturière et

l'agriculture. La libéralisation des services devrait être portée par le secteur privé, notamment les institutions financières, qui joueront un rôle majeur en influençant les politiques.

### **La croissance économique, moteur de la croissance de l'assurance en Afrique**

Le marché de l'assurance affiche un faible niveau de maturité dans la plupart des pays africains. La pénétration de l'assurance devrait augmenter sur ces marchés où la croissance de l'assurance s'est doublée de réformes structurelles, telles que la libéralisation du marché, la mise en application d'une assurance obligatoire, une plus large distribution, des partenariats public-privé et un système réglementaire favorisant l'innovation et l'accès au marché. La tendance à des exigences de capitaux plus strictes pour les compagnies d'assurance afin de garantir leur solvabilité permettra l'établissement d'entreprises plus fortes, favorisera la création d'emplois et développera les capacités du secteur. Ces réformes sont cruciales pour améliorer la sécurité et les performances des assureurs du continent.

### **L'expansion régionale de l'assurance/réassurance bute sur des barrières commerciales**

Bien que les accords commerciaux intra-africains aient progressivement permis une diminution substantielle des tarifs sur les marchandises, les barrières non tarifaires, telles que le manque d'infrastructure, la faible qualité de la logistique des échanges ainsi que l'accès au crédit et au capital humain, restent élevées pour la plupart des pays africains. Malgré ces efforts, le commerce intra-africain reste en deçà de son potentiel. C'est également vrai pour le secteur de l'assurance, selon les cadres interrogés. La plupart des assureurs sont présents sur un ou deux marchés seulement, et même les réassureurs du continent, qui jouent le rôle d'amortisseurs pour les cédantes et les économies, rencontrent des difficultés à diversifier leur portefeuille en raison des barrières et contraintes sur les marchés africains de l'assurance. En amont de la mise en œuvre de la ZLECAf, la priorité absolue des assureurs et des réassureurs est de procéder à une expansion géographique afin de prendre de l'ampleur.

Dr. Corneille Karekezi, Directeur Général du groupe et Dirigeant Principal d'Africa Re, commente : « Les restrictions actuelles pesant sur les échanges au sein du continent sont plus importantes qu'avec le reste du monde. Tandis que les exportations intra régionales représentent environ 50 % des échanges en Asie et 69 % en Europe, seuls 17 % des exportations africaines restent sur le continent. Le fait que la ZLECAf soit porteuse de grands espoirs n'est donc pas une surprise. D'après la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), les échanges intra-africains devraient connaître un bond de 52 %, encourageant les fabricants et prestataires de services, y compris les assureurs et réassureurs, à exploiter des économies d'échelle. »



SUBSTANCE IS  
OUR STRENGTH

3/4

### **Les répondants sont optimistes quant à la ZLECAf mais espèrent une intégration de la réglementation des assurances**

Les acteurs de la ré/assurance ont beaucoup à gagner d'un marché unique à l'échelle du continent. Une fois pleinement mis en œuvre, les huit objectifs stratégiques de la ZLECAf bénéficieront directement ou indirectement aux compagnies de ré/assurance en Afrique. Par conséquent, les attentes des différents acteurs de l'assurance à l'égard de la ZLECAf sont élevées. Nombreux sont ceux qui pensent que le secteur de l'assurance se développera grâce à la libéralisation de l'accès au marché, ce qui facilitera une expansion au-delà de leur marché actuel. En particulier, les ré/assureurs opérant sur un ou quelques marchés y voient une occasion unique de se développer et de diversifier leur portefeuille de risques.

Interrogés sur les trois principaux défis à relever pour une mise en œuvre réussie de la ZLECAf, les répondants ont le plus souvent cité l'augmentation de la compétitivité et indiqué que tous les pays, secteurs et acteurs économiques ne sont pas également préparés à bénéficier de la mise en œuvre d'un marché commun. Autre préoccupation majeure des acteurs du marché, la réglementation de l'assurance qui diffère largement sur le continent et constitue souvent un obstacle à l'accès au marché. Par conséquent, presque toutes les personnes interrogées, y compris les régulateurs et les décideurs politiques, s'accordent à dire que les différences réglementaires actuelles sont un obstacle majeur à l'aboutissement de l'intégration des marchés africains de l'assurance/réassurance.

### **À PROPOS DE FABER CONSULTING**

Fondée en 2008 et basée à Zurich, Faber Consulting aide ses clients à analyser leur environnement commercial, à développer et à mettre en œuvre un profil stratégique distinct et à communiquer efficacement avec leurs principales parties prenantes. Nous nous concentrons sur les organisations du secteur des services financiers, principalement les compagnies d'assurance et de réassurance. Notre offre de services est basée sur l'expertise sectorielle approfondie de nos associés et sur leur expérience de la haute direction acquise en Amérique, en Asie, au Moyen-Orient et en Europe.

Pour de plus d'informations sur Faber Consulting, veuillez consulter le site Internet [faberconsulting.ch](http://faberconsulting.ch) et télécharger nos publications [ici](#).



SUBSTANCE IS  
OUR STRENGTH

4/4

## **À PROPOS DE L'ORGANISATION DES ASSURANCES AFRICAINES**

Créée en 1972 à l'Île Maurice, l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) est une organisation non-gouvernementale reconnue par de nombreux États africains. À la suite de l'accord de siège signé avec le gouvernement du Cameroun, le Secrétariat Permanent de l'OAA a été établi à Douala. L'OAA entend développer une industrie saine de l'assurance et de la réassurance en Afrique et promouvoir la coopération interafricaine dans l'assurance. Elle compte actuellement 356 membres, issus de 48 pays d'Afrique et seize membres internationaux associés.

Pour de plus amples informations sur l'Organisation des Assurances Africaines, veuillez consulter le site Internet : [african-insurance.org](http://african-insurance.org).